

# Budgets : Compte administratif - Compte de gestion - Budget primitif

---

## Métier – Gestion Financière

### Description :

L'affectation du résultat présente un caractère définitif. Il est essentiel de bien l'anticiper notamment dans la reprise des déficits d'investissement et la reprise des financements des restes à réaliser. Cette demi-journée sera consacrée à l'étude de différentes situations dans lesquelles ce résultat peut être dégagé dans le respect de la réglementation.

### Objectif :

Vérifier les écritures comptables entre le compte administratif et le compte de gestion pour la réalisation de l'affectation du résultat et préparer la séance du conseil municipal/syndical en toute quiétude.

### Programme :

- Quand approuver le compte de gestion (CG)
- Quand voter le compte administratif et ses annexes (CA)
- Les restes à réaliser (RAR)
- Réalisation et présentation aux élus de l'affectation du résultat
- Comment se déroule la séance du vote du compte administratif
- Quand voter le budget primitif et ses annexes
- Qu'est-ce que la note de présentation brève et synthétique à joindre aux budgets et CA
- Quelle doit-être la présentation du budget primitif et du compte administratif

### Durée :

- 1/2 journée

### Public :

- Secrétaires de mairie et agents chargés des budgets et de la comptabilité.

### Prérequis :

- Avoir un minimum de connaissance dans le domaine comptable.

### Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques reposant sur des problématiques de gestion en collectivité.
- Remise d'un support de formation

(Les agents inscrits ont l'opportunité de prendre leur propre compte de gestion et compte administratif pour réaliser eux-mêmes l'affectation du résultat de leur collectivité).